



Assemblée Générale de l'UNSS du 5 février 2021

Compte-rendu du SNEP-FSU

Le Rapport Général 2019-2020 et le budget prévisionnel 2021 étaient les 2 points principaux de l'ordre du jour de cette nouvelle Assemblée Générale.

4h30 de discussions animées et fournies. A noter la participation de 2 représentants élèves.

✓ **LES SUJETS QUE NOUS AVONS ABORDE DANS NOTRE DECLARATION LIMINAIRE**

- Le nouveau coup dur porté à l'EPS et au sport scolaire depuis l'interdiction de toute pratique en intérieur.
- Les dernières opérations ministérielles (30mn d'activités/jour, Semaine Olympique et Paralympique).
- Notre inquiétude sur le malaise et le mal-être dans la structure UNSS qui transpirent jusque dans les académies (départs annoncés de cadres ou personnels de droit privé).
- La réflexion en cours sur l'évolution du contrat licences.

Pour plus de détails et réponses apportées, voir [la déclaration sur notre site](#)

✓ **LES PV DES 2 DERNIERES ASSEMBLEES GENERALES ONT ETE ADOPTES A L'UNANIMITE**

- 30/06/2020 : Bilan financier 2019, PNDSS et Règlement Fédéral, Bilan ANS
- 05/11/2020 : AG extraordinaire, DBM du budget 2020 (COVID 19), Aide exceptionnelle au contrat licences 2020-2021 pour les AS.

Voir [les PV sur notre site](#).

✓ **LE RAPPORT GENERAL 2019-2020 ET « L'UNSS EN CHIFFRES ET EN IMAGES »**

Lors de la présentation de ce Rapport au CA du 12/10/2020, nous avons déploré l'absence de données sur la répartition filles-garçons, le nombre de districts et coordonnateurs, les sections sportives scolaires, les APSA et leurs évolutions en termes de pratiquant.es (âge, sexe, type d'établissement), etc... ainsi que l'absence du document « UNSS en chiffres et en images » (à retrouver sur le site unss.org). Nous avons alors voté en abstention.

La version qui nous a été proposée ce jour a intégré à notre satisfaction, bon nombre de nos remarques sur la partie pratiques sportives, ainsi que « l'UNSS en chiffres en images ».

Nous avons néanmoins demandé que pour l'an prochain, le CA relatif au rapport Général ne soit pas réuni aussi vite dans l'année s'il ne devait pas comporter d'emblée les éléments indispensables pour rendre compte des pratiques des licencié.es et de l'organisation et de l'encadrement de ces pratiques.

Le Rapport Général a été adopté avec 39 voix POUR (dont les 5 SNEP-FSU) et 15 ABSTENTIONS (élus des AS).

Pour plus de détails, voir [l'intervention du SNEP-FSU sur notre site](#)

✓ LE POINT D'ETAPE DES REALISATIONS BUDGETAIRES 2020

Il faudra attendre le CA d'avril prochain pour l'examen des comptes consolidés, principalement en raison des incertitudes qui subsistent encore à propos des subventions des collectivités (selon les collectivités et les territoires : maintien du montant initial, demande de report d'une partie des subventions sur l'exercice 2021, ou encore demande de remboursement pour des organisations qui n'ont pas eu lieu).

Le résultat provisoire laisse néanmoins augurer un large excédent. Cela montre que l'aide exceptionnelle au contrat licences 2020-2021 (moins 10% en décembre 2020 et moins 15% en 2021), actée à l'AG extraordinaire du 5/11/2020, aurait pu être plus importante dès le mois de décembre comme le SNEP-FSU en avait fait la demande.

En conclusion de notre intervention, nous avons déclaré qu'il n'était pas trop tard pour bien faire et qu'une nouvelle aide supplémentaire pourrait être envisagée pour 2021.

A noter : Le commissaire aux comptes nous a informé de la décision prise d'intégrer les comptes des districts dans le budget à compter de l'année 2021 (demande de la Cour des Comptes).

✓ L'AIDE EXCEPTIONNELLE AU CONTRAT A DESTINATION DES AS AFFILIEES APRES LE 25/11/2020

Suite à notre intervention au CA du 7 janvier pour que les AS s'étant affiliées après le 25 novembre puissent également bénéficier de cette aide, le représentant du ministre avait alors accédé à notre demande. L'AG de ce jour devait donc valider cette proposition.

Résultat du vote : 54 voix POUR et 1 CONTRE.

✓ LE BUDGET PREVISIONNEL 2021

Les questions ont été nombreuses suite à la présentation du budget.

La directrice nationale nous a indiqué que certaines lignes budgétaires (entrées licences et participation des AS) sont appelées à évoluer en fonction des choix qui pourront être faits à partir de la réflexion sur le contrat licences mais aussi en fonction du volume des organisations (compétitions, manifestations). La formation des jeunes officiels disparaît du chapitre formation et passe dans le chapitre des crédits d'animation.

Nous avons émis des doutes sur la sincérité de ce budget, surestimé dans l'apport de la participation des AS (frais d'engagement et de participation aux rencontres et manifestations) et bien trop optimiste sur le volume consacré aux crédits d'animation, même si nous avons envie d'y croire. Nous avons exprimé notre difficulté à appréhender ce budget tant les projections semblent « hors sol ». Nous avons regretté que la direction nationale ne revoie pas à la baisse certaines lignes budgétaires de façon à présenter un budget plus « réaliste ».

Nous avons conclu notre intervention en demandant l'engagement sur 2 points :

1/ que la majeure partie de l'excédent qui sera constaté en fin d'exercice 2020 contribue à une aide financière supplémentaire vers les AS avant la fin de l'année scolaire de façon à préparer plus sereinement l'année scolaire suivante.

2/ que tous les crédits d'animation provisionnés pour 2021 soient versés aux services dans les territoires pour permettre :

- soit un taux maximal de remboursement des transports pour les AS pour les rencontres et manifestations auxquelles elles pourront participer au cours de l'année 2021
- soit des dotations en matériels et équipements.

Le budget prévisionnel 2021 a été adopté avec 27 voix POUR, 20 voix CONTRE (5 SNEP-FSU et 15 élus des AS) et 4 voix en ABSTENTION.

Pour plus de détails et réponses apportées, voir [les interventions budgétaires du SNEP-FSU sur notre site](#)

AG de l'UNSS – 05 février 2021 – Compte rendu du SNEP-FSU

✓ AUTRES POINTS ABORDES ET REPONSES AUX QUESTIONS DIVERSES

Réflexion sur le contrat licences

Les cadres en territoires consultent les AS et les enseignants d'EPS jusqu'à la mi-mars. Une synthèse des propositions remontées sera faite par la direction nationale et sera présentée au CA du mois d'avril. Un groupe de travail sera mis en place pour poursuivre la réflexion jusqu'à l'AG du mois de juin 2021. Le SNEP-FSU participera bien évidemment à ce GT.

La directrice a précisé que toutes les pistes étaient possibles à explorer mais qu'il n'était pas question de revenir sur le principe du contrat et que toute modification aurait bien évidemment un impact sur le budget global.

Quelques exemples qu'elle a cités : abaissement du nombre de licences à partir duquel le contrat est rentabilisé ; division du contrat par 2 pour les LP ou les établissements de l'éducation prioritaire ou établissements ruraux ; recours au contrat accompagné.

(ndlr : Si tout est possible, pourquoi écarter d'emblée la prise de licences individuelles au choix des AS ? Nous vous invitons à [consulter l'historique du contrat licences et les propositions du SNEP-FSU sur notre site](#) pour vous aider dans votre propre réflexion).

UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics)

L'UNSS est contrainte aux règles de la commande publique (demande de la Cour des Comptes).

L'UGAP est une centrale d'achat publique française, placée sous la double tutelle du ministre chargé du budget et du ministre chargé de l'éducation nationale. C'est un service payant qui va augmenter de fait les coûts d'environ 20%, mais mettra l'UNSS à l'abri d'éventuels contentieux pour des appels d'offres non conformes.

L'UNSS a déjà recours à l'UGAP pour tous les achats à l'exception des transports.

Pour le moment, rien n'est toujours conclu sur la partie Transport car l'UGAP est en incapacité de pouvoir accompagner l'UNSS sur la totalité de la chaîne (du district au national). En effet, il y a trop de transports à gérer. Les discussions sont toujours en cours.

(ndlr : Rien n'a donc vraiment bougé depuis l'année dernière. Voir les [questions diverses du SNEP-FSU à l'AG du 30/06/2020 sur notre site](#)).

QUESTION DIVERSE DEPOSEE PAR LE SNEP-FSU : « Sauf erreur de notre part, il semble que l'affiliation des établissements de l'AEFE ne soit pas finalisée car ils ne peuvent pas licencier d'élèves. Qu'en est-il à l'heure actuelle ? »

Contexte présenté par le SNEP-FSU : Les établissements de l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger) ont procédé à leur pré-affiliation mais attendent toujours la validation de la direction nationale. Ils ne peuvent donc toujours pas licencier leurs élèves (15 600 élèves en 2020).

La directrice a été en incapacité de nous répondre. Pourtant la question diverse avait été déposée en amont... Le SNEP-FSU a insisté en précisant qu'il ne s'agissait pas d'un problème technique mais bien d'un problème de décision qui appartient à la DN. *(Ndlr : Avec la baisse des licenciés que l'UNSS enregistre actuellement, c'est inconséquent de ne pas s'en préoccuper. Ou bien alors, il s'agit d'une volonté délibérée !).*

Esquivant à plusieurs reprises notre question, **nous avons bien compris que la directrice voulait en fait, ne pas nous répondre !**

Le représentant du ministère s'est engagé à ce qu'une réponse nous soit apportée lors de la prochaine instance.

Retrouvez l'ensemble des documents relatifs à l'AG sur notre site :

<http://www.snepfsu.net/sportsco/instances.php>